



# Secret des affaires : action unitaire spectaculaire pour interpeller Emmanuel Macron et les parlementaires

15 mai 2018



Communiqué de presse – 15 mai 2018  
#StopSecretAffaires

## Secret des affaires : action unitaire spectaculaire pour interpeller Emmanuel Macron et les parlementaires



Ce mardi 15 mai à 7h30 une centaine de militant·e·s et de personnalités ont déployé une banderole géante devant l'assemblée nationale pour interpeller Emmanuel Macron et les parlementaires sur la proposition de loi Secret des affaires.

Étaient notamment présent·e·s les personnalités et organisations suivantes : Edwy Plenel, Laurent Joffrin, Edouard Perrin, la CGT, Attac, Pollinis, Foodwatch, Greenpeace, Sherpa, Le Mouvement, les syndicats de journalistes (SNJ et SNJ-CGT), Sciences citoyennes, Informer n'est pas un délit, le Syndicat de la Magistrature...

La proposition de loi instituant le secret des affaires sera soumise le 24 mai à la Commission Mixte Paritaire. Elle est dénoncée par 53 organisations (syndicats et associations) et 23 sociétés de journalistes qui ont interpellé Emmanuel Macron le 16 avril dernier<sup>1</sup>. Pour empêcher que le secret ne devienne la règle et les libertés des exceptions, les organisations signataires exigent que le champ d'application du secret des affaires soit restreint aux seuls acteurs économiques concurrentiels. Malgré cette lettre ouverte, la pétition signée par plus de 330 000 personnes<sup>2</sup>, et de multiples demandes de rendez-vous, Emmanuel Macron n'a pas répondu.

L'enjeu est pourtant de taille : la proposition de loi remet en cause les principes Républicains et permet aux entreprises de poursuivre journalistes, syndicalistes, lanceurs d'alerte, ONG voire simples salarié·e·s pour détention ou révélation de secrets d'affaires. La Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH) vient d'ailleurs d'appeler à la restriction du champ d'application de la loi aux seuls acteurs économiques concurrentiels<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> <http://www.ugict.org.fr/ugict/press/lettre-ouverte-au-president-de-la-republique>

<sup>2</sup> <http://www.stopsecretaffaires.org>

<sup>3</sup> <http://www.cncdh.fr/fr/publications/secret-des-affaires-la-liberte-despression-et-diffamation-doit-rester-le-principe>

Ce mardi 15 mai à 7h30 une centaine de militant·e·s et de personnalités ont déployé une banderole géante devant l'assemblée nationale pour interpeller Emmanuel Macron et les parlementaires sur la proposition de loi Secret des affaires.

Étaient notamment présent·e·s les personnalités et organisations suivantes : Edwy Plenel, Laurent Joffrin, Edouard Perrin, la CGT, Attac, Pollinis, Foodwatch, Greenpeace, Sherpa, Le Mouvement, les syndicats de journalistes (SNJ et SNJ-CGT), Sciences citoyennes, Informer n'est pas un délit, le Syndicat de la Magistrature...

La proposition de loi instituant le secret des affaires sera soumise le 24 mai à la Commission Mixte Paritaire. Elle est dénoncée par 53 organisations (syndicats et associations) et 23 sociétés de journalistes qui ont interpellé Emmanuel Macron le 16 avril dernier . Pour empêcher que le secret ne devienne la règle et les libertés des exceptions, les organisations signataires exigent que le champ d'application du secret des affaires soit restreint aux seuls acteurs économiques concurrentiels. Malgré cette lettre ouverte, la pétition signée par plus de 550 000 personnes , et de multiples demandes de rendez-vous,

Emmanuel Macron n'a pas répondu.

L'enjeu est pourtant de taille : la proposition de loi remet en cause les principes Républicains et permet aux entreprises de poursuivre journalistes, syndicalistes, lanceurs d'alerte, ONG voire simples salarié·e·s pour détention ou révélation de secrets d'affaires. La Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH) vient d'ailleurs d'appeler à la restriction du champ d'application de la loi aux seuls acteurs économiques concurrentiels .

La coalition renouvelle son interpellation du Président de la République et des parlementaires : la commission mixte paritaire du 24 mai doit permettre d'amender en ce sens la proposition de loi de façon à garantir le respect des libertés fondamentales et de l'intérêt général.

Signataires de la lettre ouverte au Président de la République :

Appel-Muller Patrick, Directeur de la rédaction de l'Humanité ; Auroi Danielle, Présidente de Forum Citoyen pour la RSE ; Berille Luc, Secrétaire général de l'UNSA ; Beynel Éric, Porte-parole de Solidaires ; Binet Sophie et Kotlicki Marie-José, Secrétaires générales de l'Ugict-CGT ; Blanchet Lise, Présidente de la Commission SCAM des journalistes ; Borrel Thomas, Porte-parole de Survie ; Bounaud Laurène, Déléguée générale de Transparency International ; Cellier Dominique, Président de Sciences Citoyennes ; Collectif « On ne se taira pas ! » ; Compain Florent, Président des Amis de la Terre France ; Coriat Benjamin et Sterdyniak Henri, Économistes atterrés ; Cossart Sandra, Directrice de Sherpa ; Cutajar Chantal, Présidente de l'Observatoire Citoyen pour la Transparence Financière Internationale ; Darmon Muriel, Présidente de l'Association Française de Sociologie ; Deltour Antoine, Lanceur d'Alertes LuxLeaks ; Derigny Alexandre, Secrétaire Général de la Fédération des Finances CGT ; Dubreuil Katia, Présidente du Syndicat de Magistrature ; Duval Guillaume, Président du Collectif Éthique sur l'étiquette ; Fauchaux Benoît, Directeur général de CCFD Terre Solidaires ; Fayet Véronique, Présidente du Secours Catholique ; Fontaine Alain, Directeur général de Terre des Hommes France ; Julliard Jean-François, Directeur exécutif de Greenpeace France ; Kalinowski Wojtek, Co-directeur de l'Institut Veblen ; Kragl Ingrid, directrice de l'information de Foodwatch ; Laarman Nicolas, Délégué général de Pollinis ; Lanier Vincent, Premier secrétaire général du Syndicat national des journalistes ; Lefevre Christophe, Secrétaire national en charge des affaires européennes de la CFE-CGC ; Lepers Elliot, Directeur de l'ONG Le Mouvement ; Mahieu Laurent, Secrétaire général de la CFDT Cadres ; Marolleau Jean-Louis, Secrétaire exécutif du Réseau Foi et Justice Afrique Europe - Antenne de France ; Martinez Philippe, Secrétaire général de la CGT, Merckaert Jean, Rédacteur en Chef de la Revue Projet ; Monfort Patrick, Secrétaire général du SNCS-FSU ; Morin Jérôme, Secrétaire général de la F3C CFDT ; Noisette Christophe, Rédacteur en Chef d'Inf'OGM ; Pedersen Birthe, Présidente d'Action Aid France - Peuples Solidaires ; Peres Éric, Secrétaire général de FO Cadres ; Perrin Édouard, Président du Collectif « Informer N'est Pas un Délit » ; Petitjean Olivier, coordinateur à l'Observatoire des Multinationales ; Pigeon Martin, Corporate Europe Observatory ; Plihon Dominique et Trouvé Aurélie, Porte-paroles d'Attac ; Poilane Emmanuel, Directeur général de France Liberté et président du CRID ; Poitier Julie, Directrice de Bio Consom'Acteurs ; Rehbindler Lison, Coordinatrice de la Plateforme Paradis Fiscaux et Judiciaires ; Remy Clément, Président de Pollinis ; Rizzoli Fabrice, CrimHalt ; Roques Laurence, Présidente du Syndicat des Avocats de France ; Salemkour Malik, Président de la Ligue des Droits de l'Homme ; Vire Emmanuel, Secrétaire général du Syndicat National des Journalistes CGT ; Youakim Marie, Co-présidente de Ritimo ; SDJ des Échos ; SDJ de Premières Lignes ; SDJ de TV5 Monde ; SDJ de BFMTV ; SDJ de l'AFP ; SDJ de Challenges ; SDJ de la rédaction nationale de France 3 ; SDJ de Télérama ; SDJ du JDD ; SDJ de l'AEF ; Société des rédacteurs du Monde ; SDJ de Radio France ; SDJ du Figaro ; SDJ du Point ; SDJ de RTL ; SDJ de La Vie ; SDJ de Libération ; Rédaction d'Alternatives Economiques ; SDJ de TF1 ; SDJ de RMC, SDJ de Mediapart ; SDJ de l'Humanité ; SDJ de France 2 ; Prix Albert Londres ; Télé Libre.

Vidéo de remise de pétition, réalisée avec le soutien de Premières Lignes : <https://youtu.be/jamPrv4uwy8>

Vidéo « Loi secret des affaires : une menace pour le droit à l'information », explications par Élise Lucet, journaliste, rédactrice en chef et présentatrice de télévision : <https://youtu.be/W5QvZii9QR4>



Communiqué de presse – 15 mai 2018  
#StopSecretdesAffaires

## Secret des affaires : action unitaire spectaculaire pour interpellier Emmanuel Macron et les parlementaires



Ce mardi 15 mai à 7h30 une centaine de militant-e-s et de personnalités ont déployé une banderole géante devant l'assemblée nationale pour interpellier Emmanuel Macron et les parlementaires sur la proposition de loi Secret des affaires.

Etaient notamment présent-e-s les personnalités et organisations suivantes : Edwy Plenel, Laurent Joffrin, Edouard Perrin, la CGT, Attac, Pollinis, Foodwatch, Greenpeace, Sherpa, Le Mouvement, les syndicats de journalistes (SNJ et SNJ-CGT), Sciences citoyennes, Informer n'est pas un délit, le Syndicat de la Magistrature...

La proposition de loi instituant le secret des affaires sera soumise le 24 mai à la Commission Mixte Paritaire. Elle est dénoncée par 33 organisations (syndicats et associations) et 23 sociétés de journalistes qui ont interpellé Emmanuel Macron le 16 avril dernier<sup>1</sup>. Pour empêcher que le secret ne devienne la règle et les libertés des exceptions, les organisations signataires exigent que le champ d'application du secret des affaires soit restreint aux seuls acteurs économiques concurrentiels. Malgré cette lettre ouverte, la pétition signée par plus de 350 000 personnes<sup>2</sup>, et de multiples demandes de rendez-vous, Emmanuel Macron n'a pas répondu.

L'enjeu est pourtant de taille : la proposition de loi remet en cause les principes Républicains et permet aux entreprises de poursuivre journalistes, syndicalistes, lanceurs d'alerte, ONG voire simples salarié-e-s pour détention ou révélation de secrets d'affaires. La Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH) vient d'ailleurs d'appeler à la restriction du champ d'application de la loi aux seuls acteurs économiques concurrentiels<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> <http://www.ugict.cgt.fr/ugict/presse/lettre-ouverte-au-president-de-la-republique>

<sup>2</sup> <http://www.stopsecretaffaires.org>

<sup>3</sup> <http://www.cncdh.fr/fr/publications/secret-des-affaires-la-liberte-d-expression-et-d-information-doit-rester-le-principe>

- Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Retour sur... >
- Adresse de cet article :  
<https://solidaires.org/Secret-des-affaires-action-unitaire-spectaculaire-pour-interpeller-Emmanuel>